

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 26 novembre 2008 à 20 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier,
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,
 Marc-André Bérubé, coordonateur en aménagement
 François Roberge, technicien en environnement

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4214-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 NOVEMBRE 2008

4215-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 12 novembre 2008.

3. COMPTES À PAYER

4216-08 Sur la proposition de Madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer comme suit :

Gilbert Caron (compte de dépenses)	274,95 \$
Manon Daigle (compte de dépenses)	12,00 \$
Fernand Roy (compte de dépenses)	45,60 \$
Denis Desbiens (compte de dépenses)	204,00 \$
Renal Roy (compte de dépenses)	247,82 \$
Mirielle Morin (compte de dépenses)	57,60 \$
Ronald Richard (compte de dépenses)	250,00 \$
Norbert Lessard (entretien LES)	330,00 \$
Serge Poirier (compte de dépenses)	216,30 \$

Marc-André Bérubé (compte de dépenses)	85,25 \$
François Roberge (compte de dépenses)	130,40 \$
Valérie Jacques (compte de dépenses)	143,19 \$
Geneviève Turgeon (Géomatique)	191,36 \$
Lise Paré (compte de dépenses)	48,00 \$
Gaston Vachon (compte de dépenses)	40,00 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Octobre 2008)	21 702,32 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Déchets pour octobre 2008)	64 010,86 \$
DEBB (papeterie, chaises)	1 431,33 \$
Telus (téléavertisseur)	6,16 \$
Bodycote (analyses)	28,22 \$
Groupe ICB (Disque dur, service technique)	227,16 \$
SMI Informatique (support annuel)	7 319,94 \$
Marc Busque Électronique inc (clavier et souris)	79,00 \$
Hebdo régional de Beauce (Avis public)	420,35 \$
Les Excavations de la Chaudière Inc (réparation LES)	597,52 \$
VÉOLIA (collecte de feuille, frais pour samedi Éco-Centre et octobre 2008)	11 174,90 \$
AquaBeauce (eau)	86,00 \$
Réal Boucher (feuilles pour compostage)	2 125,00 \$
Cliche Laflamme Loubier	338,63 \$
Lavery, DeBilly, avocats	398,60 \$
Pagenet du Canada Inc	26,30 \$
Gestion APF Beauce Inc (location/achat système d'alarme)	765,59 \$
Location BGD inc.	70,39 \$
Sanibelle inc. (collecte septembre 2008)	33 386,03 \$
Groupe Négotel	73,30 \$
PITNEYWORKS (timbres et fourniture)	776,48 \$
L'Authentiques Pose Café Inc (location et café)	322,06 \$
MATCO Ravary Inc (tapis)	354,07 \$
Solutions GA (nettoyage imprimantes)	159,05 \$
Fédération Québécoise des municipalités (assemblée des MRC)	158,00 \$
Claudette Quirion & Les Constructions MIGILYN Inc (Programme Rénovillage)	10 000,00 \$
TOTAL	<u>158 313,73 \$</u>

4. **NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT**

4217-08 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que le Conseil nomme monsieur Michel Cliche au poste de préfet suppléant.
Monsieur Cliche accepte.

5. **NOMINATION DES MEMBRES DE COMITÉS**

5.1 Bureau des délégués

4218-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé, Jean-Rock Veilleux et Henri Gagné soient nommés au Bureau des délégués.

5.2 Comité d'aménagement du territoire

4219-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé, Michel Cliche et Daniel Perron soient nommés au comité d'aménagement du territoire.

5.3 Comité de sécurité publique

4220-08 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que messieurs Jean-Guy Bolduc, André Labbé, Michel Cliche et Jean-Rock Veilleux soient nommés au Comité de sécurité publique.

5.4 Comité de sécurité-incendie

4221-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé, Jean-Guy Bolduc et Christian Jacques soient nommés au Comité de sécurité-incendie.

5.5 Comité PGMR

4222-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé, Michel Cliche et Louis Jacques soient nommés au comité PGMR.

5.6 Solide

4223-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le mandat de monsieur André Labbé à la Solide soit renouvelé pour deux ans.

5.7 Comité budget

4224-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé et Louis Jacques siègent sur le Comité budget.

6- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : RÈGLEMENT 124-08

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC Robert-Cliche no 35-87 peut être modifié en vertu de l'article 47 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le périmètre d'urbanisation de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce n'a plus suffisamment d'espaces disponibles pour répondre à la demande future en construction résidentielle;

ATTENDU QU'une partie de l'agrandissement demandé est déjà exclue de la zone agricole permanente et que pour le reste la CPTAQ a émis un avis favorable d'exclusion;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 10 septembre 2008

ATTENDU QU'une séance de consultation publique a eu lieu le 27 octobre 2008.

4225-08 Sur proposition de Jean-Guy Bolduc, appuyé par Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement 124-08 comme ci, au long, reproduit.

7. PLAN DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

7.1 Part du milieu, pacte rural

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel liant la MRC Robert-Cliche au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine vient à terme le 31 mars 2009;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite renouveler ladite entente pour une période de trois (3) ans;

- 4226-08** Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche réserve pour l'entente de développement un montant de 15 000.00 \$ par année au Pacte Rural pour un total de 45,000.00 \$ sur trois (3) ans.

7.2 Demande au MCCCCF

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel liant la MRC Robert-Cliche au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine vient à terme le 31 mars 2009;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite renouveler ladite entente pour une période de trois (3) ans;

- 4227-08** Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que le Conseil des maires demande à ce que la part du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soit de 20,000.00\$ par an, soit pour un total de 60,000.00\$ sur trois (3) ans.

8. ENTENTE SPÉCIFIQUE : IMMIGRATION

ATTENDU QU'une entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la région Chaudière-Appalaches a été élaborée par la CRÉ Chaudière-Appalaches et plusieurs intervenants provinciaux et régionaux;

ATTENDU QUE les MRC de la région sont invitées à participer à cette entente qui devrait générer des retombées positives pour le territoire;

- 4228-08** Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le préfet, monsieur André Labbé, à signer l'entente spécifique de régionalisation de l'immigration en Chaudière-Appalaches, pour et au nom de la MRC Robert-Cliche.

9- DOSSIER : FOSSES SEPTIQUES

Suite à la récente rencontre des DG qui a eu lieu le 19 novembre, la MRC a réussi à obtenir un portrait encore plus précis de la situation relative au nombre d'unités hors réseau. Or, il s'avère qu'il y a moins d'unités que prévu et plus de chalets que prévu. Selon un rapport déposé par monsieur Roberge, le nombre d'unités hors réseau se situe maintenant à 3,523, dont 650 chalets. Ces chiffres diffèrent de ceux fournis par les secrétaires-trésoriers à l'été 2008, ce qui provoque un manque à gagner de près de 20,000.00 \$. Le Conseil souhaite que le montant manquant soit pris à même la subvention à recevoir pour la collecte sélective.

- 4229-08** Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que la MRC puise dans la subvention servant de compensation pour la collecte sélective le montant manquant pour la gestion des fosses septiques et il est également résolu que cette donnée soit inscrite aux prévisions budgétaires.

Par ailleurs, monsieur Cliche soumet au Conseil que la MRC allège sa façon de procéder dans le dossier des fosses septiques afin de ne pas traumatiser une certaine tranche de la population. Les délais peuvent être prolongés, etc

10- INTERNET HAUTE VITESSE

Monsieur Roy réexplique à nouveau sa façon de planifier le dossier. Il laisse à chaque municipalité concernée le soin de piloter le dossier et il offre son support au besoin.

11- ÉVALUATION FONCIÈRE; TAUX VARIÉ

Monsieur Roy rappelle aux maires qu'il y aura possibilité d'imposer un taux de taxe district aux immeubles agricoles à compter de 2010. Les maires appréhendent cette situation.

12- PROJET PATRIMONIAL

Monsieur Roy dépose au Conseil un projet de dénomination du siège social de la MRC et de chacune des salles (4) de réunion. Des noms sont suggérés et d'autres peuvent être ajoutés. Il dit souhaiter qu'une décision soit prise en début d'année 2010.

13- LOGICIEL DE PERMIS

Monsieur Roy présente au Conseil son projet de doter la MRC et les municipalités de la MRC d'un logiciel de permis qui serait un outil interactif dont le milieu municipal ne peut plus se passer. Il est conscient que les deux villes ont récemment progressé dans ce dossier. Il croit néanmoins que l'ensemble de la MRC doit avancer à cet égard. Il s'agit d'un projet global d'environ 35,000.00 \$ qui sera éventuellement présenté au pacte rural.

14- PISTE CYCLABLE

Suite à la longue discussion qui a été tenue en séance de travail à ce sujet, le Conseil convient que la MRC doit élaborer un appel d'offres pour retenir les services professionnels d'une firme d'ingénieurs dans ce dossier.

4230-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que messieurs Gilbert Caron et Daniel Chaîné soient mandatés pour élaborer un document d'appel d'offres de services professionnels d'ingénieurs dans le dossier de la piste cyclable.

15- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

Le secrétaire-trésorier dépose les prévisions budgétaires en fonction des modifications proposées à la séance du 12 novembre, en actualisant les données de richesse foncière uniformisée et en tenant compte de la résolution 4229-08.

4231-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires 2009 comme suit :

Générale	639 472.00 \$
Aménagement et développement	1 193 383.00 \$
Évaluation	364 348.00 \$
Spéciale	42 348.00 \$
Environnement	1 608 399.00 \$
Total	3 848 040.00 \$

16- RÉDUCTION DE PRIMES MMQ

Le Conseil prend note d'un communiqué de la MMQ qui confirme qu'une réduction correspondant à 10% de la prime « Bâtiments et contenu » sera accordée aux municipalités dont le territoire est couvert par un schéma de couverture de risques en vigueur;

17- MRC DE MONTCALM : APPUI

ATTENDU la résolution 085910 de la MRC de Montcalm faisant état d'une problématique relativement à l'ambiguïté d'une clause de l'entente qu'elle a signée avec le ministère de la Sécurité publique relativement à la fourniture de services de police de la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE cette préoccupation concerne la variation du nombre de policiers à assigner à un territoire en relation avec la variation de la population;

ATTENDU QU'une telle préoccupation pourrait concerner n'importe quel territoire de MRC;

4232-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche accorde son appui à la résolution 085910 de la MRC de Montcalm et demande au ministre de la Sécurité publique de préciser le terme « variation significative de la population ou de la criminalité » qui est intégré aux ententes relatives à la fourniture de services policiers par la Sûreté du Québec.

18- SÉCURITÉ-INCENDIE : COMPAGNIES D'ASSURANCES

Monsieur Louis Jacques exprime sa très grande réticence à investir davantage dans la mise en œuvre de schéma de couverture de risques en sécurité-incendie tant et aussi longtemps que les compagnies d'assurances concernées ne commenceront pas à offrir des baisses de primes aux particuliers.

Monsieur Gagné émet l'avis que les compagnies attendent généralement une année ou deux après la baisse des sinistres avant d'offrir des baisses de primes. Monsieur Perron confirme que la MRC travaille sur le dossier. Monsieur Bolduc, pour sa part invite les particuliers à magasiner auprès des compagnies d'assurances.

19- FOSSES SEPTIQUES : DÉPÔT DE PÉTITION

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche annonce, en 2009, un processus de mise aux normes des installations liées au respect du Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2,r.8);

ATTENDU QUE la mise en œuvre de ce processus signifie qu'une quantité importante de contribuables voudront se mettre aux normes et contribuer à une amélioration significative de l'environnement;

ATTENDU QUE les citoyens établis hors réseau ne bénéficieront d'aucune aide gouvernementale pour respecter les normes en matière d'eaux usées alors que les citoyens résidant dans les périmètres urbains ont accès à une telle aide;

ATTENDU QU'une pétition comportant un peu plus de sept cents (700) noms a été déposée au Conseil des maires afin que celui-ci fasse des pressions auprès des autorités concernées pour obtenir une aide financière pour les citoyens désireux de se mettre aux normes dans le but de respecter le Q-2,r.8;

4233-08 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche;

- Accueille la pétition déposée;
- Appuie la demande des citoyens signataires visant à faire pression auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir des subventions pour le financement des mises à niveau d'installation septiques;

- Transmet la présente à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamps, au député de Beauce-Nord et la FQM.

20- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4234-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 22h10.

André Labbé
Préfet

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier